



OFFRE DE MISSION SERVICE CIVIQUE

Pour mener à bien ses missions en faveur du public, la préfecture de Guadeloupe propose une mission pour un jeune motivé (H/F) voulant s'engager en Service civique et contribuer à l'accompagnement et au déploiement du Plan Jeunesse Guadeloupe. La mission est opérationnellement portée par l'association « Réseau jeunesse Outre-mer ».

Rappel du statut : ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE : Attention, il ne s'agit pas d'un contrat de travail ou d'un stage. L'engagement de Service Civique est un statut spécifique de volontariat indemnisé.

Renseignements sur : www.service-civique.gouv.fr

Missions :

En tant que chargé de mission, le service civique accompagne l'équipe de techniciens dans toutes les tâches relatives à la bonne organisation du projet de création d'une instance représentative de la jeunesse :

- Réflexion autour de la création de l'instance : identification des acteurs , proposition de fonctionnement
- Coordination du projet avec les techniciens
- Lien direct avec les membres de l'association, les volontaires et les partenaires
- Participation aux rendez-vous avec les services de l'État et les collectivités
- Participation aux réunions hebdomadaire
- Participation à la transmission de l'information régulière auprès des volontaires mobilisés sur le projet
- Participation à l'organisation et l'animation de réunion
- Animation de groupes whatsapp
- Liste non exhaustive

Formation/Accompagnement : Vous bénéficierez de formations internes pour bien connaître les services de la Préfecture et en particulier le service dans lequel vous serez affecté, ses publics et préparer votre mission. Vous participerez également à des formations civiques (formation aux premiers secours, République et laïcité, médiation, ...).

Vous disposerez aussi d'un accompagnement individuel pour construire ou préciser votre projet d'avenir professionnel et personnel auprès du conseiller mobilité carrière de la préfecture de la Guadeloupe. Vous agirez au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un tuteur chargé de vous accompagner dans votre mission et votre parcours d'engagement .

Pré-requis généraux : Ces missions sont accessibles à tous les jeunes désireux de se rendre utiles aux autres, sous réserve d'être :

- Âgé(e) entre 18 et 25 ans au plus, le premier jour du Service Civique,
- De nationalité française, ressortissant de l'union européenne ou disposant d'un titre de séjour englobant les 12 mois précédant la signature du contrat,
- Disponible pendant 8 mois,
- Titulaire du permis B + Véhiculé

Durée de la mission : Début mission : 20 juin 2022 Durée mission : 8 mois

Volume horaire : 30h/semaine – jours de mobilisation : du lundi au vendredi

Contact :

Envoyez votre CV et Lettre de motivation à :

guadeloupe@jeunesseoutremer.org

Indemnités/Avantages : Chaque volontaire percevra chaque mois une indemnité de 580 € (473,04 € nets par mois versés par l'agence Service Civique et 107,58 € par la préfecture) permettant de couvrir les frais personnels de subsistance, possibilité d'obtenir 106,38 € par mois sur prestation sociale : RSA et bourse de l'enseignement supérieur échelon 5/6. Autres avantages : protection sociale, 2 jours de congés par mois.